

RAPPORT MORAL

“ Le réseau des AMAP en général et l'Association LAdP en particulier se situent dans le champ de l'économie sociale et solidaire. Leurs missions sont de concevoir, réaliser, développer ou soutenir, sur l'ensemble de la Région Sud (Provence-Alpes-Côte d'Azur), toute activité d'intérêt général, à caractère social, solidaire ou éducatif dans le but de favoriser la participation bénévole de citoyen·ne·s au soutien d'une agriculture paysanne, de développer la souveraineté alimentaire locale, de protéger l'environnement, d'encourager des actions de solidarité, de sensibiliser par l'éducation citoyenne et populaire aux enjeux de l'agriculture, de l'environnement, d'une alimentation saine et des formes de solidarité.

Dans un monde dans lequel l'urgence climatique et les répercussions du changement climatique sur l'agriculture et la biodiversité ne sont plus à démontrer, nous vivons des moments cruciaux qui vont définir notre paysage agricole de demain et notre souveraineté alimentaire.

Malgré ce contexte, nous ne pouvons que constater, avec enthousiasme, que le modèle AMAP continue à évoluer et contribue à proposer des solutions.

Nos nombreuses actions en soutien à l'agriculture paysanne telle que nous les vivons auprès de nos AMAP témoignent depuis longtemps de notre attachement à nous soucier de la qualité de vie de celles et ceux qui nous nourrissent.

Les impératifs écologiques et le respect de l'environnement et de la biodiversité sont au cœur des préoccupations des acteurs du mouvement des AMAP.

Le réseau Les AMAP de Provence œuvre à renforcer le cadre éthique du mouvement des AMAP et à accompagner les citoyen·ne·s et les paysan·ne·s dans leurs partenariats.



RAPPORT MORAL

En 2023, les membres des AMAP de Provence se sont investis bénévolement, par des actions locales au profit de tous, pour expérimenter, réfléchir, échanger, se former afin de construire un système agricole, social, économique et alimentaire, respectueux du vivant.

Nos priorités pour 2024 restent les mêmes que pour 2023, à savoir l'accompagnement des AMAP (principalement créations et pérennisation), l'accompagnement des paysan·ne·s (soutien, valorisation du métier, communication, échanges de bons procédés) et la sensibilisation du grand public. Ces priorités seront (et sont déjà) déclinées en actions concrètes et adaptées au contexte actuel et aux besoins de nos membres.

Pour atteindre nos objectifs, nous nous appuyons sur les cotisations reçues de nos membres (AMAP, amapien·ne·s et paysan·ne·s), qui sont essentielles et absolument nécessaires à notre survie. Nous sollicitons, par ailleurs, des financements auprès des départements, des métropoles, de la Région et de l'Europe. Nous faisons également appel à des financements plus ciblés (Ademe, FDVA etc ...).

Nous nous appuyons également sur une équipe salariée de 3 personnes, extrêmement motivée et dynamique. Nous les remercions vivement pour leur grande implication.

Notre équipe de 12 administrateur·trice·s composant le Collectif (organe de gouvernance) s'investit de façon bénévole et consacre, pour la plupart, beaucoup de leur temps à la gouvernance de l'Association. Nous tenons à les remercier également pour tout le travail fourni."

MIREILLE BERTOLA

Porte-parole Amapienne

SEBASTIEN ELLUIN

Porte-parole Paysan

